

TRAVAUX EN ARRIÈRE-GARE DE MARNE-LA-VALLÉE – CHESSY

LETTRE D'INFORMATION N°2 / DÉCEMBRE 2017

À LA UNE

Déjà plus d'un an de chantier !

Démarrés en septembre 2016, les travaux de création de nouvelles positions de garage en arrière-gare de Marne-la-Vallée – Chessy suivent leur cours. Le projet se concrétise : les travaux de pose des voies vont commencer prochainement, avec un objectif de mise en service à l'automne 2018. Retour sur les grandes étapes du chantier dans cette lettre.

REPÈRES

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR FIABILISER L'EXPLOITATION DE LA LIGNE A

Ligne la plus fréquentée d'Europe, avec 1,2 million de voyageurs par jour, le RER A a vu sa régularité se dégrader. La branche de Marne-la-Vallée – Chessy, la plus chargée de la ligne, nécessite de nouvelles infrastructures pour accueillir plus de trains, augmenter l'offre de transport et améliorer la régularité de la ligne.

Le projet est réalisé en deux phases, afin d'améliorer le plus rapidement possible la situation. En phase 1, d'ici l'automne 2018, la RATP crée 8 nouvelles positions de garage qui permettront de stationner davantage de trains au terminus. Des équipements de signalisation sont créés et un poste

de redressement – pour l'alimentation électrique des trains – est renforcé.

Dans un second temps, à horizon 2022, le faisceau de voies sera aménagé définitivement et des équipements complémentaires seront mis en place : un centre de dépannage des trains, une machine à laver les trains, un trottoir de manœuvre et un bâtiment d'attache pour les conducteurs, ainsi que 3 postes de redressement et des équipements de signalisation.

Ces travaux s'inscrivent dans un vaste plan d'amélioration : le Schéma Directeur de la Ligne A.

LE CALENDRIER DE LA PHASE 1



TROIS QUESTIONS À...

Sylvie CASSANIS, RATP / Directrice de l'Agence de développement territorial Seine-et-Marne / Val d'Oise

En quoi la réalisation de ce projet est

nécessaire aux besoins du territoire ?

Le projet de Chessy a pour objectif principal de faire face à l'augmentation observée et attendue du trafic sur ce territoire et de contribuer à améliorer la régularité de la ligne. En effet, on s'attend à une augmentation de 15 % du nombre de voyageurs entre Torcy et Marne-la-Vallée – Chessy à horizon 2020/2022 !

Quelles sont ses conditions de réalisation ?

Le projet implique de nombreux interlocuteurs et partenaires autour de la RATP, désignée maître d'ouvrage par Île-de-France Mobilités : le Conseil

départemental de Seine-et-Marne, Val d'Europe Agglomération, EPAFrance / EPAMarne, Eurodisney & Associés, SNCF, ainsi que les 4 communes concernées par les aménagements. Outre les aspects techniques du projet, la communication et l'implication des différents acteurs et collectivités demeurent des conditions essentielles de réussite du projet. La RATP a ainsi informé et associé régulièrement partenaires et collectivités concernées par des rencontres et présentations périodiques.

Qu'attendent les élus locaux de ce projet ?

Les élus soutiennent les attentes

de leurs administrés, ils sont donc demandeurs d'une desserte de leur territoire plus régulière et plus fréquente. Il s'agit de l'une des conditions de valorisation du territoire et de son attractivité en matière de bassins de logements, d'emplois et de rayonnement touristique et de loisirs. Le RER joue le rôle d'épine dorsale de Marne-la-Vallée et constitue un élément majeur de son développement économique. Enfin, une desserte robuste de la ligne A associée à une amélioration de l'intermodalité et de l'accessibilité permet de réduire l'utilisation de la voiture et contribue ainsi au mieux vivre en ville.

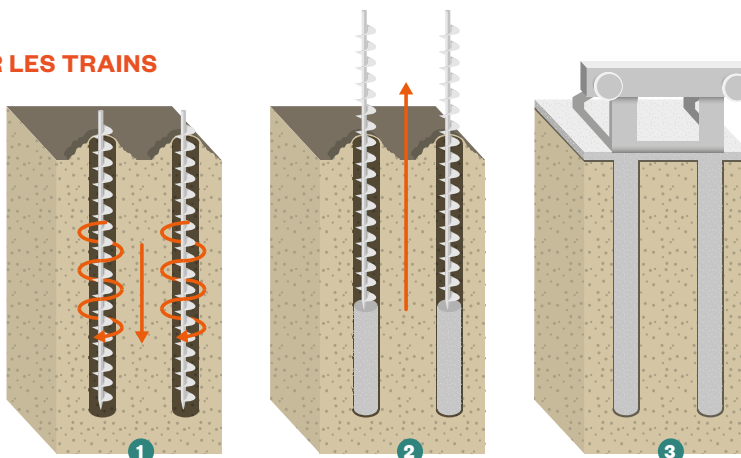
L'ACTUALITÉ DU CHANTIER

2017 : RETOUR SUR UN AN DE TRAVAUX

Des étapes importantes ont été franchies dans la mise en œuvre du projet ces derniers mois. Illustration ci-dessous avec 3 réalisations.

DES HEURTOIRS, POUR STOPPER LES TRAINS À L'EXTRÉMITÉ DE LA LIGNE

En ce moment sont créés des heurtoirs à absorption à l'extrémité des futures voies de garage. Ces heurtoirs sont des dispositifs de butée, placés en bout de voie ferrée, capables de stopper un train qui n'aurait pas assez freiné. Ils sont dits « à absorption » car ils amortissent le choc en absorbant l'énergie cinétique du train et permettent son arrêt. Pour installer ces butoirs, la RATP doit installer des pieux en fondant profondément – environ 12 mètres – à l'aide d'un engin mécanique appelé tarière.



La tarière fonde à environ 12 mètres (1). En la retirant, on coule du béton (2) qui assurera aux heurtoirs la stabilité nécessaire (3).



UN MUR POUR ASSURER LA STABILITÉ DES OUVRAGES

De juillet à octobre, deux murs de soutènement ont été construits. Le premier, d'une longueur de 465 mètres et d'une hauteur maximale de 6 mètres, sépare les voies SNCF où circulent des TGV des futures voies de garage du RER. Sa création a nécessité de déblayer plus de 40 000 m³ de terre pour permettre aux ouvriers et aux engins de travailler au même niveau que les voies SNCF. Le mur, constitué d'environ 170 éléments dont les plus lourds pèsent près de 10 tonnes, a été installé. Puis, le sol a été remis à niveau. Un second mur de 40 mètres a été aménagé dans le même temps, entre la limite de l'emprise chantier et le boulevard de l'Europe. Ces murs permettront d'assurer la stabilité du terrain qui accueillera les nouvelles voies de garage du RER. Un jalon important pour le chantier, construit avec succès !

UN NOUVEAU SIGNAL POUR GÉRER AU MIEUX LES CIRCULATIONS

Afin de fluidifier la circulation des trains, la RATP a prévu dans le cadre du projet la création de nouveaux signaux entre Lognes et Chessy. Ces signaux dits « d'espacement » sont installés à intervalle régulier sur la ligne pour sécuriser la distance entre les trains et éviter un rattrapage de deux trains. En fonction de la couleur du feu, le conducteur sait s'il peut continuer à rouler sur la portion dans laquelle il s'engage, ou s'il doit ralentir ou s'arrêter. En 2018, un signal supplémentaire sera créé entre Lognes et Torcy.



DÉCRYPTAGE

CHANGEMENT D'HORAIRES POUR LE RER A

À partir du 10 décembre 2017, les horaires des trains changent. Une étape importante pour l'amélioration de la régularité de la ligne.

Le 22 mars, le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités a voté la mise en place d'une nouvelle offre de transport pour le RER A. Un ajustement nécessaire pour s'adapter aux évolutions démographiques des territoires desservis et pour s'adapter à la réalité des infrastructures de la ligne. Depuis 10 ans, le nombre de voyageurs a en effet augmenté de 50 % sur la branche de Marne-la-Vallée – Chessy et de 140 % entre Torcy et le terminus ! Les incidents se multiplient, il est de plus en plus difficile de respecter les horaires.

Des améliorations concrètes pour les voyageurs

Une co-construction a été engagée en mai 2016 entre les deux exploitants de la ligne, RATP et SNCF, et les élus et associations d'usagers pour concevoir cette nouvelle grille horaire. Plus réaliste, celle-ci doit permettre d'améliorer la fiabilité du service avec moins de suppressions de trains et des trains plus ponctuels.

Des améliorations sont à noter : sur la branche de Marne-la-Vallée – Chessy, les trains desserviront désormais toutes les gares aux heures creuses. Aux heures de pointe, ils s'arrêteront systématiquement à Bussy-Saint-Georges dans le sens de la pointe (vers Paris le matin, vers Chessy le soir) et Val d'Europe dans le sens inverse de la pointe.

Pour en savoir plus : www.ratp.fr et www.rera-leblog.fr

EN QUELQUES MOTS

PHASE 2 : AVANT-PROJET EN PRÉPARATION

La RATP travaille actuellement sur les études nécessaires pour l'élaboration de l'avant-projet de la phase 2 (voir en page 2). L'avant-projet est un document important, détaillant les caractéristiques techniques du projet, son coût, son calendrier de réalisation et l'impact attendu.

AILLEURS SUR LA LIGNE

En gare de **Bussy-Saint-Georges**, la RATP a démarré cet été un chantier pour la construction de nouveaux accès aux quais. Ceux-ci permettront une meilleure répartition des voyageurs sur les quais et une meilleure fluidité pour la montée/descente du train.

En gare de **La Varenne-Chennevières**, les travaux de réhabilitation de la voie 4 sont en cours de finalisation. Ces nouvelles positions de garage seront mises en service au 1^{er} trimestre 2018.

À **Étoile**, les travaux de création d'équipements de retournement des trains se poursuivent...

L'ensemble de ces différents projets concourent à améliorer la régularité de la ligne A du RER.

Cette lettre est éditée par la RATP à l'occasion des travaux en arrière-gare de Marne-la-Vallée - Chessy • Directeur de la publication : Denis Remond (RATP)
Directrice de la rédaction : Clémentine Ricour (RATP) • Conception-réalisation : stratéact' • Photos : RATP • Impression : JPA